

Compte rendu de la réunion de la commission européenne des standards volailles à Rust (Autriche)

Samedi 22 septembre 2013 à 17 heures 30

C'est dans la ville de Rust qu'a eu lieu la réunion de septembre des juges volailles européens. Cette ville a été élue ville la plus belle du Burgenland (la région) à plusieurs reprises.

Avec 1 800 habitants seulement, cette ville est le plus petit district d'Autriche. Cette localité présente un centre ancien comprenant de nombreuses maisons bien restaurées, et en raison de son important patrimoine architectural, la vieille ville dans son ensemble est classée monument historique.

Rust est située au bord du lac de Neusiedl, le lac de steppe le plus grand d'Europe, dont une partie se situe en Hongrie. Ce lac est en partie une réserve nationale naturelle.

Depuis des lustres, Rust est connue comme une ville de vignobles. On y élève du vin selon des méthodes traditionnelles et ancestrales. Le micro-climat du lac, et le sol créent les conditions idéales pour la production de cépages à la fois blancs et rouges. L'humidité s'échappant du lac et se répandant sur la région est la base de la spécialité locale par excellence : du liquoreux et fruité « *Ruster Ausbruchs* » ; ce sont ces brumes qui favorisent l'apparition du *botrytis*, un champignon parasite responsable de la pourriture noble sur les raisins.

Rust est aussi une ville de cigognes. Chaque printemps, environ 30 cigognes blanches arrivent pour y passer la belle saison.



Le lac de Neusiedl



Ci-dessus : vue aérienne du centre de Rust



A droite : nid de cigogne

KELLER CHARLES
11 RUE DE L'EGLISE
60900 BERGMOLTZ

BERGMOLTZ, LE 21 MAI 1996.

A MONSIEUR JEAN-CLAUDE MARTIN, PRÉSIDENT DE LA FFV,

Monsieur Martin,

Grand merci pour votre lettre du 10 Avril, concernant le dossier d'homologation des "Javanaises Bankiva". J'ai pris bonne note pour présenter trois années de suite deux parquets à Strasbourg, Metz et Mulhouse.

Pour l'appellation, je comprends que le nom de Bankiva peut faire problème. Au Zoo de San Diégo on les appelle Red Jungle fowls, Les poules rouges de la Forêt ou de la Jungle. Mes amis allemands qui me les ont données les appellent "Javanestische Bankiva". Ces amis de Cologne les avaient reçues d'un médecin-chirurgien de Bergisch-Gladbach, monsieur Dobberkant. Ce dernier les élève depuis 12 ans. Lui-même les a reçues d'un autre collègue qui a ramené des oeufs du Zoo de San Diégo. Pour les acquérir, il a fait un don au Zoo. Toutes ces personnes les appellent "Javanestische Bankiva".

J'avais écrit au Zoo en joignant des photos, mais n'ai jamais reçu de réponse. Un de mes neveux qui était à Montréal a envoyé la même lettre, mais en anglais sans obtenir de réponse. C'est alors qu'il a téléphoné. Il a pu entrer en contact avec le responsable des gallinacées. Celui-ci a été étonné que nous soyons en possession de ces poules. C'est lui qui a dit que ces poules vivaient librement au Zoo et qu'on les appelait "Red Junglefowls".

Après avoir reçu votre lettre, j'ai demandé à mon neveu de téléphoner encore une fois à San Diégo. Cette fois-ci, il a pu entrer en contact avec le Docteur Nick Collins, professeur enseignant à l'Université Californienne de Los Angeles (UCLA). Lui aussi a été très étonné que nous soyons en possession de ces poules. Il a dit à mon neveu qu'il y a 50 ans des Gallus Gallus ont été importées. Elles se sont croisées avec des poules domestiques.

Par mes amis de Cologne, j'ai appris qu'une dame de la Région de Hamburg est également en possession de ces poules. Elles les a reçues d'un monsieur de Berlin, qui lui les avait du Canada ! Elle les appelle "Buschhühner". Elle s'appelle Heilga Gustasson. Elle habite au Hof Karze, 2122 Bleckede/Etze. Téléphone (05252) 1626 et 1650/

Vendredi passé j'ai déjeuné avec un certain Monsieur Mondésart, époux de la fille du Docteur Faiveray. Ils sont Parents de six garçons dont l'un travaille pour le compte de CARS à San Diégo. Monsieur Mondésart y a demandé de se rendre au Zoo de San Diégo pour prendre de plus amples renseignements sur les croisements. J'espère ainsi combler les launes concernant l'origine des "Javanaises Bankiva".

Personnellement, je pense que nous sommes en présence d'une poule sauvage. Les oeufs verts en témoignent. A ma connaissance, il n'y a que les AUROXKANER d'Amérique du Sud qui pondent également des oeufs verts. Le Docteur Danner de Bâle-Campagne est en possession d'une de ces poules. Les autres lui ont été tuées par la martre, une nuit où le poulailler était resté ouvert.

Le croisement avec coq hollandais a donné une poule entièrement noire avec une petite houpette. Elle a cinq doigts et pond des oeufs à coquille verte. La crête est minuscule mais différent et les pieds sont noirs. Par contre les oreillons sont d'un blanc verdâtre. Des croisements fortuits de ce printemps avec d'autres races, ont donné des poulets avec cinq doigts. Cela semble indiquer à quel point les cinq doigts et la couleur verte des oeufs sont des aspects ou caractères vraiment fondamentaux.

Monsieur Périnet vient de m'écrire ces jours derniers. Il pense qu'il faudrait les ranger parmi les poules naines, vu le bagage 14 : 12. Si l'on dit que c'est une poule sauvage, faut-il la ranger dans une de ces deux catégories ? Si oui, alors c'est une poule naine.

Voilà ce que je peux apporter comme nouvelles données. Espérant que cela peut contribuer à éclaircir le problème et que d'ici quelque temps, j'aurais d'autres renseignements de San Diégo.

Je vous prie, monsieur Martin, d'agréer mes salutations très respectueuses.

Keller

1. Salutations

Le président Urs Lochmann salue et remercie les membres présents.

2. Liste des présences

Onze membres présents : Peter Zuffa (Tch.), Urs Lochmann (CH), Willy Littau (DK), Dietmar Kleidtsch (D), Jean-Claude Périquet (F), Andy Verelst (B), Klaas van der Hoek (NL), Hermann Stroblmair (A), Willy Riebniger (D), Michel Bovet (CH), Rudy Möckel (D)

3. Javanaise

J.C. Périquet (1) nous a envoyé cette lettre de l'abbé Keller, de la part de la commission française des standards volailles, qui apporte un peu plus de lumière dans l'obscurité de cette race.

Voir page précédente la lettre de l'abbé Keller (traduite en allemand pour les autres délégués par M. Bovet).

Que faisons-nous maintenant à propos de l'origine de la Javanaise ?

La France souhaite qu'il soit indiqué que cette race a été créée en France. A. Verelst indique que cette race existait en Allemagne et que l'abbé Keller n'a pas réalisé un réel travail de sélection, qu'il n'y a pas de traces de cette race au zoo de San Diego, que ses caractéristiques sont asiatiques. La lettre apportée montre que cette race n'a pas été créée en France, mais seulement homologuée. Les délégués allemands abondent dans ce sens.

Un compromis est proposé : Origine : Asie du Sud-Est. Reconnue en premier comme race en France.

4. Liste des races et variétés de coloris

En mai, A. Verelst a dit qu'il devait élaborer une liste pour chaque pays membre. Il va nous expliquer l'état actuel de la situation.

Il a envoyé la liste dans les 3 langues à tous les pays. Les réactions ont été favorables et beaucoup de travail a déjà été effectué.

5. Éjointage des palmipèdes et pintades

J.C. Périquet demande si certains palmipèdes (races légères aptes au vol, par ex. Mignon, Haut-volant, etc.) ainsi que les pintades peuvent être éjointés.

U. Lochmann : « *A ma connaissance, cela n'est permis nulle part dans l'espace germanophone (toute section de tissu vivant est interdit), mais comment se présente la situation dans les autres pays ?* »

Non en Tchéquie et Danemark. Oui en Belgique et aux Pays-Bas.

Il faudrait que chaque pays vérifie la situation juridique légale à ce propos. Certains délégués pensent que l'éjointage peut se comprendre dans l'optique de ne pas « polluer » la faune sauvage.

J.C. Périquet signale aussi que les combats de coqs sont légaux en France (dans le Nord & Pas-de-Calais) et qu'à cette occasion les coqs sont écrêtés. De nombreux délégués pensent qu'il serait souhaitable de ne pas présenter des sujets écrêtés à l'exposition européenne de Metz pour ne pas « froisser » les « protecteurs » des animaux des autres pays.

Proposition de la commission européenne à la France : pas de sujets domestiques éjointés ou écrêtés à l'exposition de Metz 2015.

6. Les canards et oies domestiques peuvent-ils aussi être exposés en couple ?

Cette question émane également de J.C. Périquet.

Pour l'exposition européenne cela n'est pas possible (sujet isolé ou collection de 4, également volières), mais pour des expositions indépendantes, cela est possible, c'est le règlement d'exposition qui fait foi.

Dans la plupart des pays : pas de couple en exposition, sauf en Tchéquie et Slovaquie.

7. Les oiseaux d'ornement peuvent-ils porter d'autres bagues que celles de l'EE, par exemple celles d'Aviornis ?

Autre question de J.C. Périquet.

En réalité, cela ne semble pas poser de problème : en Allemagne, France, Belgique et Pays-Bas c'est admis ; d'autant plus que cela fait référence à des dispositions légales.

8. Comment réagissons-nous avec les Orpington barrées si le dessin fait penser plutôt à celui du coucou ?

Autre question de J.C. Périquet.

Il va falloir étudier la situation du coloris dans les différents pays. S'il existe des sujets d'élite qui sont indiscutablement barrés, alors les "coucou" n'ont aucune chance. Si cela constituait un problème spécifique à la race, il faudrait juger avec une certaine clémence.

Ou comment envisagez-vous la chose ?

Confirmation : le barré est préféré et le coucou sanctionné. En Allemagne, les éleveurs parviennent à faire du barré.

9. Chefs-juges à Metz 2015

Le jury international doit être désigné à temps, tout comme les chefs-juges. Comme Jean-Claude est impliqué dans cette procédure pour l'Européenne de Metz, il aimerait pouvoir aller de l'avant.

Le jury international est composé de 3 personnes : le président de la commission européenne, le président de la section volailles et un représentant du pays (pour Metz, respectivement U. Lochmann, W. Riebniger et J.C. Périquet).

Les autres membres de la commission européenne seront chefs juges.

10. Photos de Pavlov

Comme le représentant russe nous a reproché que les images montrées ne représentaient nullement des animaux purs, U. Lochmann a trouvé quelques photos qui ont été prises en Russie et qui présentent des Pavlov fort typiques.



Cette race apparaît au Danemark ; il faudrait un standard précis. Il semble qu'il existe plusieurs versions ou ébauches de standard. La commission devra établir un standard pour aider la Russie et éviter plusieurs standards (réunion de mars).

11. Combattant de Madagascar

Cette race a été présentée à l'exposition européenne, mais sans standard, de sorte qu'elle n'a pas pu être jugée.

Depuis lors, U. Lochmann s'est informé auprès des éleveurs de combattants et a obtenu les informations suivantes : « *Le Combattant cou-nu de Madagascar est toujours plus populaire. Il n'y a en réalité pas de standard pour ces combattants en Europe. Les sujets présentés sont, à mon avis, issus de croisements entre le Malais et le Cou-nu du Siebenburg. A Madagascar, il n'existe plus de grands Cou-nu comme ceux décrits dans l'ouvrage de Carlos Finsterbusch "Cockfighting all over the World" (1929). J'ai obtenu cette information de première main d'un éleveur de combattants à Madagascar, Willem van Ballekom.* »

Devons-nous apporter une aide sous forme d'un standard ?

U. Lochmann : « *J'ai pu rassembler aussi quelques photos de sujets. Je les prends avec un descriptif à retravailler que W. Ballekom a établi sur la base de ses animaux. Si nous voulons poursuivre, cela serait certainement un sujet pour la réunion de mars.* »

Conclusion : attendre plus d'informations et en reparler à la réunion de mars.

12. Traitement spécifique du Serama

Un article sur le Serama a été publié dans la *Geflügelbörse* (journal avicole allemand) et soulève la question de son intégration dans le cadre des volailles de race.

Le courriel de R. Möckel à ce sujet :

« *Nous subissons la pression d'un club spécial fondé récemment pour que nous les traitions comme "nouvelle espèce animale", comme cela se fait aux Pays-Bas.*

J'ai répondu que les dispositions appliquées aux Serama étaient les mêmes que celles valables chez les autres races. »

Devons-nous céder à cette pression ou laissons-nous les choses en l'état ?

U. Lochmann souhaite que la commission européenne maintienne son point de vue, en citant l'exemple du championnat d'Europe organisé à Verdun (France) en 2013.

J.C. Périquet confirme en parlant de ce championnat (425 sujets classés par variétés) et indique qu'il est possible et souhaitable de continuer dans la voie indiquée par la commission européenne.

Les délégués de la commission sont d'accord pour continuer dans cette voie.

13. Situation du standard européen

A. Verelst va présenter la situation :

« *J'aimerais que nous parlions de la proposition "Standard" que j'ai envoyée le 30 mai. Depuis lors, j'ai déjà préparé une grande quantité de races. En collaboration avec F. Focardi (I) et Peter (CZ et SK), des projets sont déjà achevés pour toutes les races italiennes, tchèques, slovaques et polonaises. Les croates sont aussi prêtes et sont actuellement chez Kresimir pour un premier contrôle. Tout est disponible en allemand et en français. Nous pourrions donc en parler... (voir mail à tous).* »

La plupart des pays semblent acquis à la réalisation d'un véritable standard européen.

Une discussion s'en suit sur le fait de remettre (ou non) à chaque fois la description de toutes les variétés d'une race ou de mettre les descriptions de variétés en début de standard (ce qui ferait gagner de la place).

J.C. Périquet signale que par souci de simplification, dans le futur standard français, la version naine sera mise après la grande race, avec seulement les différences.

Une longue et animée discussion s'en suit sur la proposition de réalisation d'un véritable standard européen pour les volailles. Une décision sera prise l'année prochaine.

14. Modifications du standard EE

Proposition (acceptée) : Australorp coq : 3 à 4 kg. Poule 2,5 à 3 kg.

A. Verelst souhaite une précision sur la couleur des rémiges primaires de l'Orloff. À venir.

Parmi les quelques points pouvant intéresser les éleveurs français : admissions : Ardennaise, poule d'Alsace (grande et naine), Faverolles française

15. Questions diverses

- Prochaine réunion des juges dans le nord de l'Italie, 4ème week-end de septembre.
- Autre point : P. Zuffa pose un problème que les éleveurs rencontrent avec la Rhode-island en Tchéquie et Slovaquie : de plus en plus de poules ont des plumes étroites et pointues surtout à la selle. Faut-il disqualifier ? Réponse : c'est un gros défaut non disqualificatif (méritant 90 points).

L'ordre du jour étant terminée, le président U. Lochmann remercie les membres de la commission et clôt la séance à 23 heures.

Jean-Claude Périquet, représentant de la région sud-ouest (Espagne, France, Italie) à la commission européenne des standards.

Merci à Michel Bovet pour les traductions.

(1) Note : les questions posées par J.C. Périquet l'ont été à la demande de la commission française des standards.



De gauche à droite : K. van der Hoek, secrétaire de la section volailles ; U. Lochmann, président de la commission des standards ; W. Riebinger, président de la section volailles